

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTAIN DU 15 JUILLET 2026

Présent(e)s Marie-Odile MAINGUET, Sophie COSTE, Armelle BIDAULT, Valérie MULKOWSKI, Pauline MATTEONI, Nicolas BALDOIN, Olivier BLANC, Thibaut RACLE, Jacques BOLOT, Jérôme RUISSEAU,

Absent(e)s ou excusé(e)s : Hélène ECOIFFIER donne pouvoir à Jacques BOLOT,

Secrétaire de séance : Valérie MULKOWSKI,

Convocation : 7 juillet 2026

Lieu et horaire : 20h30 – Mairie de Montain

ORDRE DU JOUR :

1. Retrait de la délibération n° 33/26 concernant les VAE demandé par la Préfecture du Jura
2. Délibération d'autorisation d'emprunt pour la banque des territoires
3. Délibération pour la demande de subvention du Conseil Départemental
4. Délibération approuvant le projet et sollicitant les aides du Fonds chaleur de l'ADEME dans le cadre du contrat de développement des EnR thermiques.
5. Organisation des réunions du conseil municipal
6. Lancement des commissions
7. Repas des agents communaux / enseignantes
8. Utilisation de l'IA (Abonnement à cmon IA)
9. Délégations données à la maire :
 - Droit de préemption AB 115

➤ Informations diverses

Changement échelon de l'agent de maitrise
Retour sur les chantiers autonomies

- CR commissions intercommunales
- CR syndicats intercommunaux

➤ Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 9 juin 2026

Approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Retrait de la délibération n° 33/26 concernant les VAE demandé par la Préfecture du Jura

Par lettre recommandée du 12 juin 2026, la Préfecture du Jura demande le retrait de la délibération n°33/26 du 12 mai 2026.

Elle nous rappelle que la compétence « autorité organisatrice de la mobilité » telle que définie à l'article L.1231-1-1 du code des transports renvoyant au 4^e alinéa du I à l'article L.1271-1 de ce même code, est exercée par la CCBHS.

Le conseil municipal, prend note de l'imposition de cette décision et acte le retrait de la délibération n°33/26 du 12 mai 2026.

Vote : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Délibération pour la Réalisation d'un Contrat de Prêt Transformation écologique d'un montant total de 154 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation de l'Ecole et d'un logement sis 65, route de la Mairie à Montain

La maire expose :

Le Conseil municipal de Montain, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DÉLIBERE

Pour le financement de cette opération, La Maire de la Commune de Montain est invitée à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 154 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt : Transformation écologique

Montant : 154 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 6 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Echéance et intérêts prioritaires

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

A cet effet, le Conseil autorise sa Maire, Madame Marie-Odile MAINGUET, délégataire dûment habilité, à signer seule le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Vote : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Délibération pour la demande de subvention du Conseil Départemental

Madame la Maire expose la nécessité de réhabiliter un appartement communal et des travaux de rénovation de l'école. Ce projet a pour but :

De réaliser la rénovation totale de l'ancien logement de fonction qui est vacant depuis près de 20 ans et très dégradé.

La volonté de la municipalité est d'en faire un logement au minimum BBC avec des isolants biosourcés et des menuiseries performantes au niveau énergétique.

D'entreprendre le changement de toutes les huisseries de l'école car suite à une étude énergétique l'isolation des murs est suffisante, les déperditions se faisant essentiellement par les huisseries. Cela permettra de diminuer très fortement la dépense énergétique et rendre l'utilisation de l'ensemble du bâtiment beaucoup plus confortable. Une ventilation double flux améliorera le confort général du bâtiment.

De chauffer l'ensemble du bâtiment : école et logement avec une chaudière à granulés.

De créer une entrée indépendante pour le logement afin de bien séparer les flux de passage pour l'école de ceux du logement, permettant ainsi d'assurer le confort et la sécurité de chacun.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé :

Pour les travaux :	256 902€ HT soit 282 592 TTC
Pour la maîtrise d'œuvre :	25 600€ HT soit 28 160 TTC
TOTAL :	282 502€ HT

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de :

- L'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. (DE TR et fonds verts)
- Du Département.
- ADEME

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Nature des dépenses	Montant (en € HT)
Etudes	25 600,00
Investissements	241652
Autres (précisez) :	15250

Type	Mode de financement	Financement escompté (en € HT)
Auto-financement	Fonds propres	33323
	Emprunt	118518
	Autres (précisez) :.....	
Aides publiques	ADEME	8000
	ETAT	96661
	Région	
	Autres :	26000
Aides privées	Précisez	
TOTAL		282502

Date de lancement de l'appel d'offre : 1^{er} juillet 2026
 Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 15 octobre 2026
 Date prévisionnelle de fin de l'opération : 31 juillet 2027

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve la réalisation du projet présenté estimé à **282 502 €HT**
- Approuve le plan de financement exposé
- Autorise la Maire à solliciter une subvention d'État au titre de la DETR et du Fonds vert, du Département et ADEME.
- De donner tous pouvoirs à la maire pour établir et signer les documents afférents

Vote : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Délibération approuvant le projet et sollicitant les aides du Fonds chaleur de l'ADEME dans le cadre du contrat de développement des EnR thermiques.

La maire expose :

ADEME gère des aides du fonds-chaleur qui encourage les collectivités à s'engager dans la production de chaleur et de froid renouvelables.

Les aides attribuées dans le cadre de ce dispositif sont gérées dans le cadre d'une convention de gestion déléguée établie entre l'ADEME et le SIEDEC du Jura. Elles sont attribuées selon le respect des règles générales de l'ADEME.

Dans le projet de réhabilitation de l'appartement communal et des travaux de rénovation de l'école, la commune ayant prévu de chauffer l'ensemble du bâtiment (école et logement) avec une chaudière à granulés, sollicite les aides du fonds chaleur.

Madame la maire propose de solliciter une subvention de **8 000 €** auprès du fonds-chaleur et d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-après, celui-ci pouvant être toutefois révisé selon les attributions de subventions.

Nature des dépenses	Montant (en € HT)
Etudes	25 600,00
Investissements	241652
Autres (précisez) :	15250

Type	Mode de financement	Financement escompté (en € HT)
Auto-financement	Fonds propres	33323
	Emprunt	118518
	Autres (précisez) :	
Aides publiques	ADEME	8000
	ETAT	96661
	Région	
	Autres :	26000
Aides privées	Précisez	
TOTAL		282502

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le projet de mettre en œuvre une chaufferie aux granulés de bois pour la réhabilitation de l'appartement communal et des travaux de rénovation de l'école.
- Sollicite les aides du Fonds chaleur de l'ADEME dans le cadre du « Contrat de développement des EnR thermiques porté par le SIEDEC du Jura ».
- De donner tous pouvoirs à la maire pour établir et signer les documents afférents

Vote : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Organisation des réunions du conseil municipal

A la demande de certains membres, une réflexion est en cours afin d'optimiser les échanges.

Lancement des commissions

Réunion Finances :

Mardi 1er septembre. Explication du fonctionnement du budget communal. Etat actuel des finances de la commune.

Réunion Vie sociale :

Préparation du marché de producteurs.

Commission Fleurissement :

Les actions sont lancées : nettoyage des massifs floraux, les vendredis matin tous les 15 jours.

Prochaine séance le 24 juillet. Les bénévoles sont les bienvenus.

Les commissions ne sont pas fermées. Pensez à vous inscrire auprès de la mairie.

Repas des agents communaux / enseignantes / encadrants Chantiers jeunes

La date du repas a été fixé au **12 septembre à midi.**

Utilisation de l'IA (Abonnement à cmon IA)

La maire expose :

La question de l'utilisation de l'IA pour la commune se pose au vu de son utilisation à ce jour.

Un devis de 150 € à partir du 2 juillet 2026 est proposé par ARNIA, à voir si la commune en a vraiment l'utilité. La réflexion est lancée.

Délégations données à la maire :

- Droit de préemption AB 115

Droit de préemption pour la parcelle AB 115, la commune de Montain ne préempte pas.

Informations diverses :

- Changement échelon de l'agent de maitrise :

Avancement d'échelon (échelon 8) pour l'agent de maitrise à partir du 24 août 2026.

- Retour sur les chantiers autonomies

Un seul groupe cette année. RV tous les matins de la semaine. Débroussaillage talus, peinture diverses, rénovation du sentier « pieds nus », rénovation des panneaux signalétiques des balades montinoises, nettoyage des sols des préaux de l'école.

CR commissions intercommunales

- **Compte-rendu Commission Solidarités, Action Sociale et Service à la population de la Com Com. Réunion du 11 juin à Sellières, présidée par Mme Faudot (maire de Lombard).**

Représentante de Montain : Sophie Coste

Une vingtaine de personnes présentes.

Présentation par Mathieu Rochet, des personnes salariées de la Communauté de Communes de Bresse Haute Seille qui sont en lien avec cette commission.

Rôle de la commission :

Participer à des temps de réflexion, donner son avis, être le relais com.com/commune

Présentation des services :

Conseillère numérique, France Service, Transport d'Utilité Sociale (TUS), Espace de Vie Sociale, Centre Intercommunal d'Action Sociale ...

Présentation des partenaires locaux

(Fablab de Commenailles, Association intercommunale de réinsertion -AIR...) et des permanences des partenaires (assistante sociale, conseillère numérique, Ajena, Caue, Caf du Jura, Mutuelle interco...)

- **CR de la commission Vie Associative (dont sport), Jeunesse et Citoyenneté : réunion du 10 juin 2026, présidée par M. Quentin Paroisse (maire de Fontainebrux) :**

Représentante de Montain Marie-Odile Mainguet.

Rôle de la Commission :

Informers les habitants sur les services, diffuser les supports de communication aux habitants, recenser leurs besoins et ceux des associations.

La commission sera divisée en 2 sous commissions : d'une part Vie Associative et Sport, d'autre part Jeunesse et citoyenneté. Il s'avère que dans la partie « sport » les clubs de foot prennent une grande place.

Présentation du Guide Asso

Qui permet d'aider les associations, de la liste de matériel pouvant être prêté par la CCBHS.

Création d'un Groupe de Travail

Sur la planification des investissements sportifs sur le mandat.

- **Commission Finances, Prospective et Stratégie budgétaire CCBHS (Communauté de Communes de Bresse Haute Seille).**

Représentant de Montain Olivier Blanc

Budgets 2026

Présentation des budgets prévisionnels 2026 votés, incluant le **budget de fonctionnement de 15 300 000 €**. La CCBHS confirme un niveau d'**investissement annuel d'environ 7 000 000 €**.

Emprunt 2026

Suite à la loi de finances 2026, le **remboursement du FCTVA est décalé d'un an**, entraînant un besoin de trésorerie. La CCBHS devra donc **contracter un emprunt en 2026**.

Projets de la commission

La commission a rappelé son objectif : mener une **prospective financière** afin d'élaborer un **plan pluriannuel d'investissements**.

- **Commission transition écologique, environnement, mobilité, plan énergie-climat**

Représentant de Montain Jacques Bolot

Président Laurent Besançon – Maire de Blois, plus de 30 communes représentées.

Présentation générale des enjeux et actions concernant :

- Le projet de territoire
- La biodiversité : zone Natura 2000, écopole de Desnes, les espèces exotiques envahissantes
- Le plan de paysage Bresse Haute Seille (attentes à faire remonter pour le PLUi)

Présentation par un élu de Vincent-Froideville des actions menées pour un Territoire Engagé pour la Nature. (Réalisation de mares, bois mort dans les forêts, fauche tardive et raisonnée, plantations de haies, création de refuge animalier et de verger de sauvegarde.

Prochaine réunion le 31 août sur le Volet « transition écologique ».

- **Commission développement culturel, animation du territoire, patrimoine**

Représentante de Montain Pauline Matteoni

La commission s'est réunie pour la première fois le 15 juin 2026.

L'occasion de commencer par un tour de table pour identifier les élu-es présent-es, leur provenance et engagement divers au sein du territoire.

Le reste de la commission a été dédiée à :

- Présenter l'ensemble des services lié à ce pôle de compétence.
- Présenter les agents œuvrant au fonctionnement du service et leurs différentes missions
- Faire un état des lieux de la compétence « Développement culturel, animation et patrimoine » et un bilan du mandat précédent
- Présenter le budget prévisionnel 2026

En quelques mots, le service pôle « **Développement & Animation du Territoire** » c'est :

- 5 services
- 16 agents - 13,42 ETP
- 3 délégations & 3 commissions différentes, représentées par 3 vices-président-es

Focus sur le « **Développement culturel** » :

- 2 agent - 0,7 ETP
- 1 vice-président

Le gros de son activité se concentre autour du **réseau médiathèques** et ses 6 médiathèques réparties sur le territoire.

En parallèle, le service :

- **Soutient les associations et événements culturels** à travers des subventions
- Mène quelques **projets propres** (ex : mémoire locale)
- **Entretien et investit dans du matériel et bâtiments** en lien avec les activités culturelles

BP 2026

Fonctionnement

717 110 € Charges

→ Dont 550 479 € sur le réseau médiathèque

8 085 € Produits

→ Dont 4 385 € Médiathèque

→ Dont 3 700 € Dvlpt culturel

Investissement

975 114 € Charges

→ Dont 933 863 € Médiathèque

609 729 € Produits

→ Dont 579 660 € Médiathèque

- **Commission Tourisme et à l'Attractivité territoriale et Projet Grand Site de France du 29 Juin 2026. Conduite par M. Jérôme TOURNIER, vice-président et maire de Domblans, entouré de quatre intervenants.**

Représentante de Montain Valérie Mulkowski.

Plus de 30 personnes sont présentes. Cette première réunion se veut informative.

On soulignera la volonté de la comcom (tout comme le département) de porter le tourisme comme axe fort de développement économique.

A noter également l'ambition de M Tournier d'intégrer la notion d'inclusion handicapée dans l'ensemble de ces développements.

A l'ordre du jour :

Présentation de la délégation Tourisme et attractivité territoriale

- Rôles et compétences.
- Présentations des différents domaines auxquels sont rattachés cette délégation : l'Espace de loisir à Desnes (composé de la plage, de l'étang des Cerisiers, de l'Ecopôle et du Grand Lac), le Parc animalier "Jurafaune" à Grange sur Beaume, le gîte "la Maison des étangs" à Le Meix, la Maison des Hauts de Seille à Château-Chalon.

Projet Grand Site de France

- Point sur l'avancement du projet porté par 12 communes.
- Focus sur la cité des vins à Château-Chalon et du parcours oenotouristique.
- Présentation des enjeux concernant les aménagements, les équipements et les déplacements.

Office d'attractivité territorial JURABSOLU (siège à Voiteur)

- Présentation de la structure et des intervenants, dont le rôle est de soutenir, accompagner et développer le tourisme, le commerce et l'artisanat local.

Situation budgétaire 2026

- Situation budgétaire saine.
- Point sur les subventions, aides et bilans.

CR syndicats intercommunaux

Sans objet

Questions diverses :

Sans objet

Prochain conseil municipal le mardi 8 septembre 2026

